



VILLAGE DE MEMRAMCOOK

540, RUE CENTRALE STREET
MEMRAMCOOK, NB E4K 3S6

village@memramcook.com
<http://village.memramcook.com>

Tél. : (506) 758-4078
Télec. : (506) 758-4079

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil du Village de Memramcook, tenue le lundi 10 février 2014, à 19 h, à l'Édifice municipal.

Présences :	Donald O. LeBlanc	- Maire
	Victor LeBlanc	- Maire suppléant / conseiller
	Joe Breau	- Conseiller général
	Raoul Boudreau	- Conseiller
	Brian Cormier	- Conseiller
	Rolando Cormier	- Conseiller
	Monique Bourque	- Directrice générale par intérim /secrétaire municipale
	Caroline LeBlanc	- Directrice des finances
	Nadia Haché	- Secrétaire de direction
Absence :	Don (Barber) LeBlanc	- Conseiller

1. **Appel à l'ordre**

Monsieur le maire, Donald O. LeBlanc, appelle la réunion à l'ordre à 19 h 01.

2. **Constatation du quorum par le secrétaire**

La secrétaire municipale constate le quorum.

3. **Déclaration de conflit d'intérêt**

Aucun conflit n'est déclaré.

4. **Adoption de l'ordre du jour**
Proposé par Raoul Boudreau
Appuyé de Brian Cormier

Que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé. **Adoptée à l'unanimité.**

5. **Présentation – Société historique de la Vallée de Memramcook – ancienne école de Gayton**

Monsieur Gérard LeBlanc, membre du Conseil d'administration de la SHVM, explique leur demande d'appui pour la sauvegarde de l'ancienne école de Gayton qui fut déclarée lieu patrimonial local par le Village de Memramcook en 2006 et fut inscrite au répertoire canadien des lieux patrimoniaux en 2007. Il poursuit en montrant des photos et une description de l'ancienne école de Gayton. À titre d'exemple, il montre des photos de six bâtiments qui ont été restaurés par le Village de Grande-Digue. Le maire remercie monsieur LeBlanc pour sa présentation et il croit que cet édifice patrimonial devrait être conservé. Il remercie toutes les personnes qui ont entretenu ce bâtiment depuis plusieurs années. Quelques membres de la Société partagent leurs commentaires. La famille qui appartient ce bâtiment désire céder cette ancienne école à la Société historique de la Vallée de Memramcook, conjointement avec le Village de Memramcook, pour et à condition que ce bâtiment historique soit restauré et conservé. Le maire indique que si le conseil est en faveur, on pourrait ensuite travailler conjointement avec la SHVM pour faire des demandes de fonds (sources gouvernementales). La Société croit que ce projet serait bénéfique pour la municipalité, avec la possibilité de créer un lieu d'arrêt pour les touristes qui cherchent de l'information au sujet de Memramcook, étant donné sa proximité à la route transcanadienne. Ce lieu patrimonial est une attraction touristique, étant donné que c'est le seul endroit au Canada où l'on retrouve une école ancienne à côté d'un pont couvert.

Proposé par Joe Breau

Appuyé de Raoul Boudreau

Que le conseil entame des démarches, en collaboration avec la Société historique de la Vallée de Memramcook, pour étudier la possibilité de restaurer l'ancienne école Gayton. **Adoptée à l'unanimité.**

P14 – 02 – 28

6. **Vente de l'Institut de Memramcook**

Le maire partage son point de vue concernant la décision du gouvernement provincial de vendre l'Institut au secteur privé. Il a été très déçu d'apprendre la nouvelle par le biais des médias. Il précise que le conseil aurait souhaité que le gouvernement mise sur des partenariats pour appuyer des projets à but non lucratif. Afin de connaître les intentions précises du gouvernement dans le processus de vente et pour protéger les intérêts de la municipalité, le maire demande à la directrice générale par intérim d'envoyer une lettre au ministre Claude Williams lui demandant une rencontre avec le conseil municipal dès que possible.

Proposé par Victor LeBlanc

Appuyé de Joe Breau

Que le conseil rencontre le ministre Claude Williams dans les plus brefs délais pour lui partager ses préoccupations à propos de la vente de l'Institut. **Adoptée à l'unanimité.**

P14 – 02 – 29

7. **Congrès annuel de l'ACAM 2014 et Congrès annuel et salon professionnel 2014 de la FCM**
P14 – 02 – 30
Proposé par Brian Cormier
Appuyé de Rolando Cormier
Que directeur général assiste au Congrès annuel de l'ACAM 2014 et le maire et le directeur général assistent au Congrès annuel et salon professionnel 2014 de la FCM qui auront lieu à Niagara Falls (Ontario). **Adoptée à l'unanimité.**
8. **Demande de don – Société historique Beaumont inc.**
P14 – 02 – 31
La directrice des finances explique le sommaire de la demande de don, qui consiste à aider la Société à défrayer les coûts de la deuxième et dernière phase de la restauration de la chapelle.
Proposé par Victor LeBlanc
Appuyé de Joe Breau
Que la municipalité offre une contribution financière au montant de 2 000 \$ à la Société historique Beaumont inc. **Adoptée à l'unanimité.**
9. **Demande du comité de VTT**
P14 – 02 – 32
La directrice générale explique la demande du Club de VTT.
Proposé par Joe Breau
Appuyé de Rolando Cormier
Que la municipalité autorise la vente de boisson alcoolisée par le Club de VTT de Memramcook le samedi 15 février 2014 à l'aréna Eugène (Gene) LeBlanc de 10 h à 17 h et que le Club de VTT soit responsable de fournir un gardien de sécurité pendant la durée de leur activité (« poker run »). **Adoptée à l'unanimité.**
10. **Constitution du conseil à huis clos**
P14 – 02 – 33
Proposé par Raoul Boudreau
Appuyé de Joe Breau
Que le conseil se constitue à huis clos. **Adoptée à l'unanimité.**
11. **Article 10.2(4)(j) de la Loi sur les municipalités – information relative au travail et à l'emploi, y compris la négociation de conventions collectives**
12. **Retour en réunion extraordinaire**
P14 – 02 – 34
Proposé par Brian Cormier
Appuyé de Joe Breau
Que le conseil se constitue à huis clos. **Adoptée à l'unanimité.**
13. **Adoption de résolution(s)**
Aucune.
14. **Prochaine réunion**
La prochaine réunion ordinaire aura lieu le 17 février à 19 h.

15. **Levée de la réunion**

Il est proposé par le conseiller Raoul Boudreau de lever la réunion et la séance est levée à 20 h 47.



Donald O. LeBlanc
Maire



Monique Bourque
Secrétaire municipale

